



## FICHE DE SÉCURITÉ DES MATIÈRES DANGEREUSES

HMIS:

Santé- 1 Inflammabilité- 2 Réactivité- 0 Protection  
pers.- N

NFPA:

Santé- 1 Inflammabilité- 2 Réactivité- 0 Danger  
spécial.- N

SIMDUT: B 3, D 2 B

## Section 1: Produit et identification de la société

Produit: Synonymes: Désodorisant grand au mèche,  
menthe

NILODOR, INC.

10966 INDUSTRIAL PARKWAY NW  
BOLIVAR, OHIO 44612, USANon-urgence: Informations sur déversement - Urgence 24  
h:

É.-U 800-443-4321

Chem-Tel, Inc.

International 010-330-874-1017

US, Canada: 800-255-3924. International:  
1-813-248-0584

## Section 2. Identification des dangers

## RÉCAPITULATIF DES CAS D'URGENCE

Apparence/odeur: Liquide vert, odeur de menthe  
lassé comme produit dangereux selon les critères de NOHSC.

## AVERTISSEMENT

Inflammabilité : Non classé comme inflammable.

Liste des dangers pour la santé : Peut être irritant

Liste des dangers écologiques : Rien connu

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour de plus amples informations.

Voies probables d'exposition: La peau, les yeux

Yeux: Exposition directe peut irriter les yeux

Peau: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau.

Ingestion: Peut arrêter le système digestif

Inhalation: Pas un problème

États pathologiques aggravés par exposition:

Allergies à parfums

Organes cibles: Rien connu

Ce produit ne contient pas d'agents cancérigènes ni potentiellement cancérigènes tels que stipulés par OSHA, CIRC ou NTP.

Cette substance est classée comme non dangereuse en vertu de la norme de communication relative aux dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Effets potentiels sur l'environnement : (Voir la section 12 pour de plus amples informations).

Rien connu

## Section 3. Composition/Information sur les ingrédients

Composant N° CAS % par poids

Eau	7732-18-5	30 - 60	N
Dipropylèneglycol	25265-71-8	15-40	N
Mélange des parfums	Rien	5-10	N
Éther de dipropylèneglycol et de méthyle	34590-94-8	3 - 7	O
Propylèneglycol	57-55-6	1-5	O

#### Section 4. Premiers soins

Contact oculaire:	Rincer avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.
Contact cutané:	Laver avec du savon et d'eau.
Inhalation:	Transporter à l'air frais.
Ingestion:	Si conscient, donner d'eau ou du lait à boire. Ne faire pas vomir.
Remarque adressée aux médecins:	Contient des huiles des parfums.

#### Section 5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents d'extinction appropriés:	Eau, mousse, dioxyde de carbone, ou extincteur poudré chimique sèche.
Agents d'extinction non-appropriés:	Rien connu.
Produits de combustion:	Oxydes de carbone, d'azote, et de soufre
Protection des pompiers:	Comme pour feu environnement

#### Section 6. Mesures contre les déversements accidentels

Précautions personnelles:	Tenir loin de la peau et des yeux
Précautions environnementales:	Tenir loin des cours d'eau
Méthodes de confinement:	Endiguer avec du sable, de l'argile, ou d'autre matière propre.
Méthodes de nettoyage:	Absorber avec du sable, de l'argile, ou d'autre matière propre.
Autre information:	

#### Section 7. Manipulation et stockage

##### MANIPULATION

Tenir loin de la peau et des yeux. Tenir fermé avant d'être utilisé.

##### STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Tenir dans la bouteille originale à températures ambiants.

#### Section 8. Contrôles d'exposition/Protection personnelle

##### LIGNES DIRECTRICES D'EXPOSITION

COMPOSANT:	TWA:	LD-50
Eau	Non applicable	Non applicable
Dipropylèneglycol	Rien établi	14800 milligrammes par kilogramme
Mélange des parfums	Rien établi	Indéterminé
Éther de dipropylèneglycol et de méthyle	100 parts par million	5200 milligrammes par kilogramme
Propylèneglycol	Rien établi	

20 000 milligrammes par  
kilogramme

Contrôles de fabrication: Ventilation normale.

Protection des yeux/du visage: Lunettes protectrices si usant des quantités grandes.

Protection de la peau: Gants de caoutchouc si usant des quantités grandes.

Protection des voies respiratoires: Aucune exigence particulière.

Facteurs hygiéniques d ordre général: Tenir loin des aliments et des boissons.

#### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur: Vert

Odeor: Menthe

État physique: Liquide

Seuil olfactif:

pH: 6 - 8

Point de congélation: Indéterminé

Taux d évaporation: Moins rapide que  
l'eau.

Point d ébullition: Plus que 100°C/212°F

Point éclair: Plus que 76°C/170°F tasse fermé

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable

Limite supérieure d inflammabilité: Indéterminé

Limite inférieure d inflammabilité: Indéterminé

Pression de vapeur: Indéterminé

Densité relative: 1.02

Densité de vapeur: Indéterminé

Température auto-allumage: Indéterminé

Composés organiques volatils (COV), poids en %: Solubilité (eau): Soluble.

Percent Volatile:

Moins que 15% comprenant des parfums

Matières  
volatiles  
en %:  
Moins  
que  
65%.

#### Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Rien connu

Matériaux incompatibles: Rien connu

Produits dangereux de décomposition: Rien connu

Réactions dangereuses potentielles: Rien

#### Section 11. Informations toxicologiques

##### EFFETS AIGUS

Oral LD50: Plus que 4000 milligrammes par kilogramme.

Dermal LD50: Plus que 4000 milligrammes par kilogramme.

Inhalation: Plus que 4 milligrammes par Litre.

Irritation oculaire: Exposition direct peut irriter sévèrement les yeux.

Irritation cutanée: Exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau.

Sensibilisation: Rien connu

##### EFFETS CHRONIQUES

Cancérogénicité: Rien connu

Mutagénicité: Rien connu

Effets sur la reproduction: Rien connu

Effets sur le  
développement: Rien connu

#### Section 12. Informations écologiques

Ecotoxicité: Rien connu.  
Persistance/Dégradabilité: Biodégradable  
Bioaccumulation/Accumulation: Rien connu  
Mobilité dans l'environnement: Indéterminé

Section 13. Information sur l'élimination

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux, et locaux.

Section 14. Informations sur le transport

US DOT (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière hasardeuse.

CANADA TDG (terrestre)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

ICAO (par air)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

IMDG (par voie d'eau)

Description d'expédition réglementaire: N'est pas une matière dangereuse.

Section 15. Informations réglementaire

Inventaires mondiales

TSCA: États-Unis Compris

LIS: Canada Compris

ECL: Corée Inconnu

PICCS: Philippines Inconnu

ENCS: Japon Inconnu

AICS: Australie Compris

IECS: Chine Inconnu

EINECS: Union Européenne Compris

Information SARA 313 : Ne contient rien de substances réglés par SARA 313 à quantités à divulguer.

California Safe Drinking Water et Toxic Enforcement Act pf 1986 :(Proposition 65)

Ne contient rien de substances réglés par Proposition 65

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

B 3, D 2 B

Section 16. Informations diverses

Légende:

NFPA, HMIS:

0=Danger minimal, 1=Léger danger, 2=Danger moyen, 3=Danger grave, 4=Danger extrême

Préparé par: Service technique

Bien que nous estimions les données relatives aux résultats de tests contenues dans les présentes comme factuelles et les opinions exprimées comme issues de spécialistes qualifiés, les données ne doivent pas être interprétées comme garantie ou représentation pour lesquelles nous assumons une responsabilité juridique. Les informations sont offertes uniquement à titre de considération, d'investigation et de vérification. Toute utilisation de ces données et de ces informations doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la

législation fédérale, de l'état et locale.